

Offre d'emploi :

Directeur(trice) de l'Accueil de loisirs de Amanlis

POSTE A POURVOIR pour le 8 avril 2024

EMPLOI DE REFERENCE

Directeur-trice d'ACM permanent

Formation requise : BAFD ou en cours, BPJEPS loisirs tout public ou équivalent Permis B

- Temps de travail = 70% Equivalent temps plein
- 1120,50 heures effectives à l'année
- Salaire : 1380 € brut mensuel
- Convention collective des personnels Familles Rurales.

DESCRIPTIF

La fédération départementale Familles Rurales en convention avec l'association locale Familles Rurales et la mairie d'Amanlis recherche un(e) directeur(trice) pour l'accueil de loisirs situé à Amanlis.

Le poste est à pouvoir à partir du 8 avril 2024/

L'accueil est ouvert les mercredis toute l'année, les petites vacances et 5 semaines l'été répartis sur Juillet et Août (3 semaines de fermeture en Août + 1 semaine à Noël)

MISSIONS PRINCIPALES

- Elaborer, mettre en œuvre le projet pédagogique et en garantir le respect.
- Mettre en œuvre les orientations définies par le comité de pilotage.
- Elaborer, organiser et encadrer les d'activités des mercredis, vacances scolaires en tenant compte du public et de ses besoins.
- Accueillir, en toute sécurité, les enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs
- Assurer l'accueil des familles.
- Animer et gérer son équipe.
- Assurer la gestion administrative quotidienne de la structure
- Mobiliser les familles sur le projet de la structure et de l'association.

QUALITES REQUISES



- Goût pour le travail auprès des enfants
- Bon relationnel
- Sens pratique, prise d'initiative, sens des responsabilités, autonomie et créativité

TEMPS DE TRAVAIL



-Accueil de Loisirs
Mercredis et vacances scolaires
Permanences administratives en semaine, hors ouverture de l'accueil de loisirs
Réunions en soirée éventuelles

CONTACT



Vanessa AMOND
emploi.ille-vilaine@famillesrurales.org
02.99.77.12.12